



<https://www.asso-henri-pezerat.org>



<http://www.ban-asbestos-france.com>

Adieu à Raoul Harf

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Raoul Harf, membre actif des associations Henri Pézerat et Ban Asbestos France.

Nous tenons à présenter toutes nos condoléances à sa famille, ses amis, celles et ceux qu'il aimait et qui l'aimaient.

C'est à l'occasion de la conférence médicale de consensus sur le suivi post-professionnel des travailleurs victimes de l'amiante en 1999, que nous avons connu Raoul. Avec Henri Pézerat et quelques autres militants, il a beaucoup contribué à l'argumentaire construit par les victimes pour un suivi médical de qualité qui a pu être imposé aux spécialistes, dans le cadre de la conférence de consensus. Nous lui devons le droit au scanner comme examen de référence, ce qui a grandement amélioré le diagnostic de nombreuses maladies liées à l'amiante chez les victimes.

De ce travail est née une profonde amitié et une action commune dans la lutte incessante pour la reconnaissance des droits des travailleurs victimes de l'amiante et autres maladies professionnelles respiratoires.

Après la mort d'Henri Pézerat en 2009, Raoul a fait partie des membres fondateurs de l'association qui porte le nom d'Henri. Il était présent et toujours ouvert aux échanges comme à la réflexion collective au cours des assemblées générales.

Pneumologue expérimenté, Raoul a soutenu la légitimité des demandes de reconnaissance en maladie professionnelle, par de très nombreuses et rigoureuses lectures d'examens médicaux (scanner, EFR) permettant ainsi la construction de la partie médicale du dossier de travailleurs ayant subi l'exposition à l'amiante et/ou à d'autres cancérigènes. Son regard éclairé nous a tous beaucoup aidé dans l'accompagnement des victimes, de cancers professionnels en particulier. Il a mis sa grande expérience en pneumologie au service des victimes ouvrières.

Il a aussi beaucoup aidé les personnes exposées du fait d'un environnement contaminé à l'amiante, comme dans le cas des agents de l'Etat du Tripode à Nantes, ou des riverains de l'usine de broyage d'amiante à Aulnay-sous-Bois.

La gentillesse de Raoul, son sourire, sa douceur, en même temps que son extrême modestie, étaient toujours au rendez-vous de nos rencontres. C'est une très grande perte pour nous tous et pour toutes les associations de victimes de l'amiante. Il va tellement nous manquer !

Que ce message témoigne de notre amitié profonde et fraternelle pour lui, mais aussi de notre immense gratitude pour tout ce qu'il a été, de tout ce qu'il a fait dans le combat sans fin pour le droit à la santé et à la dignité des victimes de l'amiante.

Fontenay-sous-Bois, 29 juin 2023